
États financiers consolidés intermédiaires résumés de Groupe d’Alimentation MTY inc.

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés des résultats

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

	Notes	Trimestres clos le 31 mai		Semestres clos le 31 mai	
		2020	2019	2020	2019
		\$	\$	\$	\$
Produits	14 et 16	97 808	125 571	248 588	232 868
Charges					
Charges d'exploitation	15 et 16	79 619	91 426	189 668	170 347
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation		4 784	797	8 625	1 536
Amortissement – immobilisations incorporelles		8 392	7 096	15 547	13 647
Intérêts sur la dette à long terme		4 302	3 543	9 480	6 685
Charge d'intérêts nette sur les obligations locatives		675	—	1 277	—
Perte de valeur des actifs au titre de droits d'utilisation	6	1 383	—	1 610	—
Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill	8	120 266	958	120 266	958
		219 421	103 820	346 473	193 173
Quote-part du résultat d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		24	—	330	—
Autres produits (charges)					
Profit de change réalisé et latent		585	364	485	372
Produits d'intérêts		187	74	369	239
Profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives		2 525	—	2 525	—
Profit (perte) à la cession d'immobilisations corporelles, d'actifs détenus en vue de la vente et d'immobilisations incorporelles		(199)	1 493	(372)	1 566
Réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur		192	873	389	1 869
		3 290	2 804	3 396	4 046
Bénéfice (perte) avant impôt		(118 299)	24 555	(94 159)	43 741
Charge (économie) d'impôt sur le résultat					
Exigible		(242)	4 710	3 720	9 997
Différé		(18 941)	512	(17 818)	(373)
		(19 183)	5 222	(14 098)	9 624
Résultat net		(99 116)	19 333	(80 061)	34 117
Résultat net attribuable aux :					
Propriétaires		(99 126)	19 337	(80 118)	34 085
Participations ne donnant pas le contrôle		10	(4)	57	32
		(99 116)	19 333	(80 061)	34 117
Bénéfice (perte) par action	11				
De base		(4,01)	0,76	(3,23)	1,35
Dilué		(4,01)	0,76	(3,23)	1,35

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

	Trimestres clos le 31 mai		Semestres clos le 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	(99 116)	19 333	(80 061)	34 117
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net				
Profit latent provenant de la conversion des investissements dans des établissements à l'étranger	20 079	14 229	28 085	9 815
Charge d'impôt différé sur les écarts de change	(1 375)	(1 090)	(1 913)	(767)
Autres éléments du résultat global	18 704	13 139	26 172	9 048
Total du résultat global	(80 412)	32 472	(53 889)	43 165
 Total du résultat global attribuable aux :				
Propriétaires	(80 422)	32 476	(53 946)	43 133
Participations ne donnant pas le contrôle	10	(4)	57	32
	(80 412)	32 472	(53 889)	43 165

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

Pour les semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

	Réserves				Bénéfices non distribués	Total	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital-actions	Autres	Surplus d'apport	Conversion de devises				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
POUR LE SEMESTRE CLOS LE 31 MAI 2020								
Solde à l'ouverture du semestre	310 939	(850)	2 095	(736)	509	353 300	664 748	665 480
Ajustement lié à l'application d'IFRS 16 (net d'impôts) (note 3)	—	—	—	—	—	(10 692)	(10 692)	(10 692)
Solde ajusté à l'ouverture du semestre	310 939	(850)	2 095	(736)	509	342 608	654 056	654 788
Résultat net	—	—	—	—	—	(80 118)	(80 118)	(80 061)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	26 172	26 172	—	26 172	26 172
Total du résultat global						(53 946)	57	(53 889)
Actions rachetées et annulées (note 12)	(4 524)	—	—	—	—	(14 342)	(18 866)	(18 866)
Dividendes	—	—	—	—	—	(4 633)	(4 633)	(4 633)
Rémunération à base d'actions	—	—	481	—	481	—	481	481
Solde à la clôture du semestre	306 415	(850)	2 576	25 436	27 162	243 515	577 092	577 881

	Réserves				Bénéfices non distribués	Total	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital-actions	Autres	Surplus d'apport	Conversion de devises				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
POUR LE SEMESTRE CLOS LE 31 MAI 2019								
Solde à l'ouverture du semestre	312 161	(850)	1 512	450	1 112	296 341	609 614	610 895
Résultat net	—	—	—	—	—	34 085	34 085	34 117
Autres éléments du résultat global	—	—	—	9 048	9 048	—	9 048	9 048
Total du résultat global						43 133	32	43 165
Dividendes	—	—	—	—	—	(8 410)	(8 410)	(8 575)
Rémunération à base d'actions	—	—	292	—	292	—	292	292
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada Inc.	—	—	—	—	—	2	2	(112)
Solde à la clôture du semestre	312 161	(850)	1 804	9 498	10 452	322 018	644 631	645 667

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

Au 31 mai 2020 et au 30 novembre 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

	Notes	31 mai 2020	30 novembre 2019
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Trésorerie		49 913	50 737
Débiteurs	4	64 430	65 129
Stocks		9 924	7 531
Actifs détenus en vue de la vente	5	—	10 459
Prêts à recevoir		2 239	4 082
Créances liées à des contrats de location-financement	6	102 774	—
Actif d'impôt exigible		603	563
Autres actifs		1 860	2 008
Charges payées d'avance et dépôts		8 063	9 284
		239 806	149 793
Prêts à recevoir		2 954	3 063
Créances liées à des contrats de location-financement	6	391 870	—
Actifs liés aux coûts de contrats		5 516	6 074
Actifs d'impôt différés		77	238
Participation dans une coentreprise	7	28 367	—
Immobilisations corporelles	8	17 996	21 363
Actifs au titre de droits d'utilisation	6	74 215	—
Immobilisations incorporelles	8	916 233	958 099
Goodwill	8	454 891	510 171
		2 131 925	1 648 801
Passif et capitaux propres			
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		101 080	100 762
Provisions		9 861	13 421
Passifs au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation		101 657	92 800
Passif d'impôt exigible		17 244	20 506
Produits différés et dépôts		14 541	18 761
Tranche à court terme de la dette à long terme	10	8 108	4 592
Tranche à court terme des obligations locatives		118 503	—
		370 994	250 842
Dette à long terme	10	527 918	536 058
Obligations locatives		467 148	—
Produits différés et dépôts		45 364	38 216
Impôt sur le résultat différé		142 620	158 205
		1 554 044	983 321

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (suite)

Au 31 mai 2020 et au 30 novembre 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

	Notes	31 mai 2020	30 novembre 2019
		\$	\$
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires			
Capital-actions		306 415	310 939
Réserves		27 162	509
Bénéfices non distribués		243 515	353 300
		577 092	664 748
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		789	732
		577 881	665 480
		2 131 925	1 648 801

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Approuvé par le conseil d'administration le 9 juillet 2020.

_____, administrateur

_____, administrateur

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

	Notes	Trimestres clos le 31 mai		Semestres clos le 31 mai	
		2020	2019	2020	2019
		\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation					
Résultat net		(99 116)	19 333	(80 061)	34 117
Rajustements :					
Intérêts sur la dette à long terme		4 302	3 543	9 480	6 685
Charge d'intérêts nette sur contrats de location		675	—	1 277	—
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation		4 784	797	8 625	1 536
Amortissement – immobilisations incorporelles		8 392	7 096	15 547	13 647
Charges de dépréciation – immobilisations corporelles	8	2 030	958	2 030	958
Charges de dépréciation – actifs au titre de droits d'utilisation	6	1 383	—	1 610	—
Charges de dépréciation – immobilisations incorporelles et goodwill	8	118 236	—	118 236	—
Quote-part du résultat d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(24)	—	(330)	—
Profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives		(2 525)	—	(2 525)	—
Profit (perte) à la cession d'immobilisations corporelles, d'actifs détenus en vue de la vente et d'immobilisations incorporelles		199	(1 493)	372	(1 566)
Profit à la réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net		(192)	(873)	(389)	(1 869)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat		(19 183)	5 222	(14 098)	9 624
Paielements fondés sur des actions		235	137	481	292
		19 196	34 720	60 255	63 424
Impôt sur le résultat (payé) remboursé		35	(6 158)	(6 059)	(11 950)
Intérêts versés		(4 164)	(2 964)	(8 932)	(5 556)
Autres		(1 129)	—	(1 419)	—
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	17	5 269	(4 521)	6 342	1 916
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		19 207	21 077	50 187	47 834
Activités d'investissement					
Sorties nettes de trésorerie liées aux acquisitions		—	(265 939)	—	(286 845)
Trésorerie acquise lors d'une acquisition		—	6 641	—	6 641
Acquisition d'immobilisations corporelles		(316)	(1 212)	(1 435)	(3 166)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(618)	(231)	(1 267)	(295)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles, d'actifs détenus en vue de la vente et d'immobilisations incorporelles		10 653	2 133	12 179	2 308
Participation dans une coentreprise		—	—	(19 105)	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		9 719	(258 608)	(9 628)	(281 357)

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (suite)

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

	Notes	Trimestres clos le 31 mai		Semestres clos le 31 mai	
		2020	2019	2020	2019
		\$	\$	\$	\$
Activités de financement					
Émission de dette à long terme		—	255 395	20 000	278 395
Remboursement de la dette à long terme		(25 000)	(6 681)	(33 487)	(21 039)
Paievements de loyers		(3 293)	—	(6 911)	—
Actions rachetées et annulées	12	(9 206)	—	(18 866)	—
Frais de financement capitalisés	9	(525)	(314)	(525)	(314)
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de filiales		—	(140)	—	(165)
Acquisition de la participation ne donnant pas le contrôle de 9974644 Canada inc.		—	(110)	—	(110)
Dividendes versés		—	(4 153)	(4 633)	(8 410)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(38 024)	243 997	(44 422)	248 357
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		(9 098)	6 466	(3 863)	14 834
Effet des taux de change sur la trésorerie		2 231	658	3 039	343
Trésorerie au début de la période		56 780	40 357	50 737	32 304
Trésorerie à la fin de la période		49 913	47 481	49 913	47 481

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Table des matières

1.	Description des activités.....	10
2.	Base d'établissement	10
3.	Modifications comptables	12
4.	Débiteurs	16
5.	Actifs détenus en vue de la vente	16
6.	Contrats de location	Error! Bookmark not defined. 7
7.	Participation dans une coentreprise	18
8.	Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et goodwill.....	18
9.	Modification de la facilité de crédit	19
10.	Dette à long terme	20
11.	Résultat par action	20
12.	Capital-actions.....	21
13.	Instruments financiers	21
14.	Produits	23
15.	Charges d'exploitation	24
16.	Information sectorielle	Error! Bookmark not defined.
17.	État consolidé intermédiaire des flux de trésorerie	277
18.	Garantie de contrats de location	277
19.	Transactions entre parties liées	27

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

1. Description des activités

Le Groupe d'Alimentation MTY inc. (la « Société ») est un franchiseur exerçant ses activités dans le secteur de la restauration rapide et à service complet. Ses activités consistent à franchiser des concepts, à exploiter des établissements lui appartenant et à vendre des produits au détail sous une multitude d'enseignes. La Société exploite également un centre de distribution et une usine de transformation des aliments, tous deux situés dans la province de Québec.

La Société a été constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et est inscrite à la Bourse de Toronto (« TSX »). Son siège social se situe au 8210 route Transcanadienne, Ville Saint-Laurent (Québec).

2. Base d'établissement

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers ») ont été dressés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est de certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur montant réévalué ou leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'indiquent les méthodes comptables décrites ci-dessous.

Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou qu'il soit estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'elle estime la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la Société prend en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif si c'est ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. La juste valeur aux fins de l'évaluation ou des informations à fournir dans les présents états financiers est déterminée sur cette base, sauf en ce qui a trait aux opérations dont le paiement est fondé sur des actions qui entrent dans le champ d'application de la Norme internationale d'information financière (« IFRS ») 2, aux opérations de location qui entrent dans le champ d'application de IFRS 16, *Contrats de location*, et aux évaluations qui présentent certaines similitudes avec la juste valeur, mais qui ne correspondent pas à la juste valeur, par exemple la valeur nette de réalisation dans la Norme comptable internationale (« IAS ») 2, *Stocks*, ou la valeur d'utilité dans IAS 36, *Dépréciation d'actifs*.

En outre, aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie en fonction du niveau (1, 2 ou 3) auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité; cette hiérarchie est décrite ci-dessous:

- Les données d'entrée de niveau 1 sont les cours (non ajustés) sur des marchés actifs auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques;
- Les données d'entrée de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société, et les montants des tableaux sont arrondis au millier de dollars près (000 \$), sauf indication contraire.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été dressés conformément aux IFRS applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, dont IAS 34 *Information financière intermédiaire*, et selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2019, dressés conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), à l'exception des partenariats décrits ci-après ou dans la note 7 des présents états financiers.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

2. Base d'établissement (suite)

Déclaration de conformité (suite)

Les présents états financiers ne comprennent pas toute l'information exigée en vertu des IFRS à l'égard d'états financiers complets. En conséquence, ils doivent être lus de pair avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2019 et avec l'application d'IFRS 16, *Contrats de location*, décrits ci-après dans la note 3.

Le conseil d'administration a autorisé la publication de ces états financiers le 9 juillet 2020.

Saisonnalité

Les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice entier. Par exemple, durant les mois d'hiver, la performance des établissements spécialisés en friandises glacées, une catégorie importante dans le marché des États-Unis, varie substantiellement en raison des conditions météorologiques. Ce risque est atténué par d'autres enseignes dont le rendement est supérieur pendant les saisons froides, comme Papa Murphy's, typiquement plus performante pendant les mois d'hiver. Bien qu'elle tente de mitiger ce risque, la Société s'attend toujours à ce que la saisonnalité et le mauvais temps constituent un facteur de la variation trimestrielle de ses résultats. De mai à août, le chiffre d'affaires est historiquement supérieur à la moyenne du fait des établissements de friandises glacées et d'un pourcentage accru d'établissements avec façade sur rue. La Société s'attend à ce que cette saisonnalité soit quelque peu aplanie par les ventes des pizzas à emporter et cuire de Papa Murphy's, dont les ventes augmentent lorsque le temps est plus frais. Les ventes des établissements installés dans des centres commerciaux sont également supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes.

Conséquences de la COVID-19

En décembre 2019, une nouvelle souche de coronavirus est apparue en Chine qui est à la source de ce qu'on appelle désormais la COVID-19. La propagation du virus a perturbé les activités à compter de mars 2020, certains restaurants étant fermés, d'autres devant modifier leurs heures d'ouverture, et l'affluence a diminué au Canada, aux États-Unis et à l'International.

Par ailleurs, si les chambardements sont actuellement perçus comme temporaires, l'incertitude plane sur la durée de la pandémie, ses conséquences à moyen et à plus long terme sur l'économie et les règles qui s'appliqueront aux restaurants de MTY lors de la levée progressive des mesures de prévention. L'impact de la pandémie et les efforts pour la contenir affectent MTY et plusieurs de ses franchisés de façon importante.

Devant les répercussions économiques et commerciales continues et aléatoires de la pandémie de COVID-19, la Société a révisé les estimations, hypothèses et jugements formulés antérieurement pour la préparation de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés du premier trimestre de l'exercice 2020.

La COVID-19 a eu les incidences suivantes sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés :

- Des pertes de crédit attendues supplémentaires ont été comptabilisées à l'égard des débiteurs, des prêts à recevoir et des créances locatives;
- De nouvelles provisions ont été comptabilisées au titre des pertes de crédit attendues sur garanties de location;
- Les tests de dépréciation auxquels ont été soumis les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation ont révélé des pertes de valeur;
- Les tests de dépréciation des droits de franchise, des marques de commerce et du goodwill ont amené la comptabilisation de pertes de valeur importantes;
- Les provisions pour établissements fermés et pour litiges et différends afférents ont été augmentées en considération des nouveaux risques;

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

2. Base d'établissement (suite)

Conséquences de la COVID-19 (suite)

- La juste valeur du swap de taux d'intérêt sur une tranche de 100 000 \$ de la facilité de crédit a été rajustée en conséquence d'une diminution du taux directeur canadien;
- Des changements ont été apportés aux obligations et créances locatives pour refléter les modifications des conditions de paiement des loyers.

Partenariats

Les partenariats sont des entreprises sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint aux termes de contrats qui exigent le consentement unanime des parties à l'égard des décisions qui portent sur les activités ayant une incidence importante sur les rendements de l'entreprise. Lorsque la Société a des droits sur l'actif net de l'entreprise, le partenariat est classé en tant que coentreprise et comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. Lorsque la Société a des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs de l'entreprise, le partenariat est classé en tant qu'entreprise commune et la Société comptabilise chacun de ses actifs et passifs et chacune de ses transactions, y compris sa quote-part des éléments détenus ou engagés conjointement, relatifs à l'entreprise commune.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations dans des coentreprises sont initialement comptabilisées au coût et ajustées par la suite pour présenter la quote-part de la Société dans le résultat net et les variations des autres éléments du résultat global (AERG) de l'entité. Lorsque la quote-part de la

Société des pertes d'une coentreprise est égale ou supérieure à sa participation dans cette entité, la Société ne comptabilise aucune perte ultérieure, sauf si elle engage des obligations ou verse des paiements au nom de la coentreprise.

Les profits latents découlant d'opérations avec des coentreprises sont éliminés en proportion de la participation de la Société dans la coentreprise. Lorsque la Société vend des produits ou des services à ses coentreprises, l'élimination des profits latents est prise en compte dans la valeur comptable de l'investissement dans les entités mises en équivalence à l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière et dans la quote-part du résultat net des entités mises en équivalence à l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat net.

3. Modifications comptables

Méthodes applicables à compter du 1^{er} décembre 2019

Incidence de l'application de IFRS 16, *Contrats de location*

Le 1^{er} décembre 2019, la Société a appliqué IFRS 16 selon l'approche rétrospective modifiée. La Société n'a pas retraité l'information comparative de l'exercice financier 2019, comme le permettent les dispositions transitoires spécifiques formulées dans la norme. L'effet cumulatif de l'application de la nouvelle norme à l'égard des contrats de location est donc présenté dans le bilan d'ouverture au 1^{er} décembre 2019.

IFRS 16 introduit des exigences nouvelles ou modifiées en matière de comptabilisation des contrats de location. La norme fournit un modèle détaillé pour l'identification des contrats de location et leur traitement dans les états financiers des preneurs et des bailleurs; elle a préséance sur IAS 17, *Contrats de location* et les indications interprétatives qui l'accompagnent.

Des changements importants sont apportés à la comptabilité du preneur, la distinction actuelle entre contrats de location-financement et contrats de location simple étant éliminée, tandis que les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives sont comptabilisés pour tous les contrats de location (sous réserve de quelques exceptions à l'égard de la location à court terme et de la location d'actifs de faible valeur). Les charges liées aux contrats de location qui étaient précédemment comptabilisées aux charges d'exploitation, principalement en tant que coûts d'occupation, seront comptabilisées en amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et comme charge financière au titre de la désactualisation des obligations locatives.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

3. Modifications comptables (suite)

Méthodes applicables à compter du 1^{er} décembre 2019 (suite)

Incidence de l'application de IFRS 16, *Contrats de location* (suite)

Dans le cas où la Société agit comme bailleur, les produits liés aux contrats de location auparavant comptabilisés en tant que produits de location seront comptabilisés comme produits financiers. IFRS 16 modifiera également la présentation des flux de trésorerie liés aux contrats de location dans les états consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie de la Société, mais sans entraîner de différence dans les montants de trésorerie transférés entre les parties à un contrat de location. Bien que la norme n'apporte pas de changements significatifs au traitement comptable exigé des bailleurs, elle modifie la façon selon laquelle le bailleur intermédiaire détermine le classement de contrats de sous-location entre contrats de location simple et contrats de location-financement. Sous IFRS 16, ce classement repose sur le fait que le contrat de sous-location transfère ou non les risques et avantages significatifs de l'actif au titre de droits d'utilisation.

En appliquant IFRS 16 pour la première fois, la Société a choisi de retenir les mesures de simplification suivantes que la norme autorise :

- Ne pas réévaluer, en vertu d'IFRS 16, les contrats qui avaient été identifiés comme contrats de location en vertu de normes comptables précédentes (IAS 17 et IFRIC 4);
- Utiliser la provision pour les contrats de location déficitaires au lieu d'effectuer un test de dépréciation;
- Exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application;
- Comptabiliser les contrats de location simple dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois au 1^{er} décembre 2019 comme s'il s'agissait de contrats de location à court terme et de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur; et
- Utiliser des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation.

L'incidence de l'application d'IFRS 16 sur les états financiers de la Société est décrite ci-après.

Incidence sur la comptabilisation par le preneur

IFRS 16 change la façon dont la Société comptabilise les contrats de location qui étaient auparavant classés comme des contrats de location simple selon IAS 17 et qui étaient donc comptabilisés hors bilan.

En appliquant IFRS 16 à tous les contrats de location, sauf ceux mentionnés plus loin, la Société :

- Comptabilise les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière, évalués initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs;
- Comptabilise la dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation et les intérêts sur les obligations locatives dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net; et
- Répartit le total de la sortie de trésorerie en une partie principale (présentée dans les activités de financement) et une partie intérêts (présentée dans les activités d'exploitation) dans les états consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

3. Modifications comptables (suite)

Méthodes applicables à compter du 1^{er} décembre 2019 (suite)

Incidence de l'application de IFRS 16, *Contrats de location* (suite)

Selon IFRS 16, les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation conformément à IAS 36. Cette exigence remplace l'exigence antérieure de comptabiliser une provision pour les contrats de location déficitaires.

Dans le cas des contrats de location à court terme (ceux d'une durée de 12 mois ou moins) et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, la Société a choisi de comptabiliser une charge locative

linéaire, comme le permet IFRS 16. Cette charge est présentée dans les charges d'exploitation, principalement en tant que charge d'occupation, dans les états consolidés intermédiaires résumés des résultats.

En appliquant IFRS 16, la Société a comptabilisé des obligations locatives qui se rapportent aux contrats de location qui étaient auparavant classés comme contrats de location simple selon les principes d'IAS 17. Ces obligations ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers résiduels, calculée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société au 1^{er} décembre 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré du preneur appliqué aux obligations locatives le 1^{er} décembre 2019 était de 2,749%.

Incidence sur la comptabilisation par le preneur (suite)

Le tableau qui suit rapproche les engagements découlant de contrats de location simple au 30 novembre 2019 et le solde d'ouverture des obligations locatives au 1^{er} décembre 2019 :

Engagements découlant de contrats de location simple présentés au 30 novembre 2019	648 445 \$
Actualisés à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société au 1 ^{er} décembre 2019	(52 507)
Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	(16 228)
Ajustements résultant d'un traitement différent des options de prolongation et de résiliation	34 478
Autres	(3 109)
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} décembre 2019	611 079 \$

Les actifs au titre de droits d'utilisation afférents ont été évalués au montant de l'obligation locative ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer et de la dépréciation du contrat de location visé comptabilisée aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière au 1^{er} décembre 2019.

Incidence sur la comptabilisation par le bailleur

Le bailleur continue de classer les contrats de location en tant que contrats de location-financement lorsque ceux-ci transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple. Lorsque la Société conclut un contrat de sous-location en tant que bailleur intermédiaire, elle comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location comme deux contrats distincts. La Société doit alors classer le contrat de sous-location en tant que contrat de location-financement ou en tant que contrat de location simple par rapport à l'actif au titre de droits d'utilisation issu du contrat de location principal.

Dans le cas d'un contrat de sous-location classé en tant que contrat de location-financement, la Société décomptabilise l'actif au titre de droits d'utilisation issu du contrat de location principal qui est transféré au sous-locataire et comptabilise une créance liée à un contrat de location-financement. Toute différence entre l'actif au titre de droits d'utilisation et l'investissement net dans le contrat de sous-location est comptabilisée en tant que perte ou profit dans l'état consolidé des résultats. En qualité de bailleur intermédiaire, la Société conserve l'obligation locative issue du contrat de location principal dans son état consolidé de la situation financière. Pendant la durée du contrat de sous-location, la Société comptabilise à la fois les produits financiers se rapportant au contrat de sous-location et des charges d'intérêts se rapportant au contrat de location principal.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

3. Modifications comptables (suite)

Méthodes applicables à compter du 1^{er} décembre 2019 (suite)

Incidence de l'application de IFRS 16, *Contrats de location* (suite)

À la suite de ce changement, la Société a reclassé la plupart de ses contrats de sous-location en tant que contrats de location-financement. Conformément à IFRS 9, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues a été comptabilisée dans les créances liées à des contrats de location-financement.

Incidence financière de la première application d'IFRS 16

Le tableau suivant résume les ajustements aux soldes d'ouverture qui découlent de la première application d'IFRS 16 :

	Tel que présenté auparavant en vertu d'IAS 17 au 30 novembre 2019	Ajustements liés à la transition à IFRS 16	1 ^{er} décembre 2019
	\$	\$	\$
Actifs			
Actifs à court terme			
Créances liées à des contrats de location-financement	—	98 256	98 256
Charges payées d'avance et dépôts	9 284	(1 972)	7 312
Créances liées à des contrats de location-financement	—	428 165	428 165
Actifs au titre de droits d'utilisation	—	68 838	68 838
Passifs			
Passifs à court terme			
Provisions	13 163	(1 274)	11 889
Produits différés et dépôts	18 761	(2 089)	16 672
Tranche à court terme des obligations locatives	—	111 414	111 414
Obligations locatives	—	499 665	499 665
Impôt sur le résultat différé	158 430	(3 737)	154 693
Réserves			
Résultats non distribués	353 300	(10 692)	342 608

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

3. Modifications comptables (suite)

Incidences comptables de la COVID-19 sur les contrats de location

En réponse à la pandémie de COVID-19, l'IASB a publié une modification d'IFRS 16 afin de permettre aux entités de ne pas comptabiliser un allègement au titre d'un loyer comme modification du contrat de location s'il est la conséquence directe de la COVID-19 et répond à certaines conditions :

- La contrepartie révisée est essentiellement la même ou moindre que la contrepartie originale;
- La réduction des paiements de loyer vise les paiements dus au plus tard le 30 juin 2021; et
- Aucune autre modification substantielle n'a été apportée aux conditions du contrat de location.

La Société a appliqué cette mesure de simplification à tous les allègements de loyer admissibles.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui traite de la façon de déterminer le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'imposition lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser lors de l'application d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. L'interprétation examine expressément la façon de déterminer si les traitements fiscaux doivent être considérés isolément ou collectivement ainsi que les hypothèses en ce qui concerne les contrôles, par les autorités fiscales, de la façon de déterminer le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'imposition. IFRIC 23 a été appliquée à compter du 1^{er} décembre 2019 et n'a donné lieu à aucun ajustement significatif.

4. Débiteurs

Le tableau ci-après présente des renseignements sur les créances clients qui ne sont pas échues et qui sont en souffrance, ainsi que les provisions pour perte sur créances afférentes :

	31 mai 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Total des débiteurs	75 147	73 305
Moins : provision pour pertes sur créances	10 717	8 176
Total des débiteurs, montant net	64 430	65 129
Desquels :		
Non échus	35 425	48 273
Échus depuis plus d'un jour, mais pas plus de 30 jours	6 018	2 943
Échus depuis plus de 31 jours, mais pas plus de 60 jours	5 632	2 433
Échus depuis plus de 61 jours	17 355	11 480
Total des débiteurs, montant net	64 430	65 129

5. Actifs détenus en vue de la vente

Au cours du semestre clos le 31 mai 2020, la Société a disposé de deux portefeuilles comprenant respectivement sept (7) et neuf (9) établissements propriétaires du secteur des États-Unis qui ont été rebranchés lorsque la vente a été conclue. La Société a reçu une contrepartie totale de 11 689 \$ pour ces deux portefeuilles et comptabilisé une perte sur cession de 140 \$ dans son état consolidé intermédiaire résumé du résultat.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

6. Contrats de location

Les contrats de location conclus par la Société en tant que preneur se rapportent essentiellement à des locaux loués aux fins de ses activités d'exploitation et à ses établissements propriétaires. Dans le cas de plusieurs des contrats de location se rapportant à ses établissements franchisés, la Société est partie au contrat de location principal des locaux tandis qu'un contrat de sous-location correspondant est conclu entre la Société et son franchisé non apparenté. Le contrat de sous-location reprend substantiellement les mêmes conditions que le contrat de location principal.

Les contrats de location et de sous-location sont généralement d'une durée de 5 à 10 ans lors de la signature. Aucun des contrats de location de la Société ne comporte une clause d'option d'achat des locaux.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant indique la valeur comptable nette des actifs au titre de droits d'utilisation par catégorie d'actifs et la variation au cours de la période close le 31 mai 2020 :

	Bureaux, établissements propriétaires et établissements fermés	Établissements faisant l'objet de sous-contrats d'exploitation	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} décembre 2019	55 937	12 088	813	68 838
Ajouts	15 517	—	—	15 517
Sorties	(2 373)	—	—	(2 373)
Charge d'amortissement	(5 503)	(629)	(120)	(6 252)
Décomptabilisation	(227)	(639)	—	(866)
Pertes de valeur	(1 610)	—	—	(1 610)
Autres modifications, dont cessions	(318)	1	(2)	(319)
Change	1 292	—	(12)	1 280
Solde au 31 mai 2020	62 715	10 821	679	74 215

Le tableau ci-dessous présente la répartition des produits et charges d'intérêts comptabilisés à l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat à l'égard des contrats de location dont la Société est le preneur ou le bailleur :

	Trimestre clos le 31 mai 2020	Semestre clos le 31 mai 2020
	\$	\$
Produit d'intérêts sur créances liées à des contrats de location-financement	3 396	6 833
Charge d'intérêts d'obligations locatives	(4 071)	(8 110)
Charge d'intérêts nette sur contrats de location	(675)	(1 277)

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

6. Contrats de location (suite)

Analyse des échéances

Le tableau qui suit présente une analyse des échéances des créances locatives montrant les paiements de loyers non actualisés à payer ou à recevoir après le 31 mai 2020 :

	Contrats de location	Sous-contrats de location-financement	Sous-contrats d'exploitation
	\$	\$	\$
2021	134 446	116 255	1 257
2022	117 477	101 695	1 114
2023	98 803	85 548	1 015
2024	79 731	68 411	822
2025	62 071	52 794	813
Par la suite	139 930	105 801	2 109
Total des paiements de loyers non actualisés	632 458	530 504	7 130
Valeurs résiduelles non garanties	—	3 076	—
Investissement brut dans le contrat de location	—	533 580	7 130
Moins produits financiers non acquis	—	(32 982)	—
Valeur actualisée des paiements minimums de loyers à recevoir	—	500 598	7 130
Provision pour pertes sur créances	—	(5 954)	—
Tranche courante des créances liées à des contrats de location-financement	—	(102 774)	—
Créances liées à des contrats de location-financement	—	391 870	—

7. Participation dans une coentreprise

Le 3 décembre 2019, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a conclu l'acquisition d'une participation de 70% dans une coentreprise qui avait acquis Turtle Jack's Muskoka Grill, COOP Wicked Chicken et Frat's Cucina (collectivement, le « Tortoise Group »), trois concepts de restauration décontractée exploités en Ontario, pour une contrepartie de 27 857 \$ qui comprend une contrepartie éventuelle différée s'élevant à 5 959 \$, une obligation de rachat de la participation du partenaire dans la coentreprise se chiffant à 2 793 \$ et une contrepartie en espèces de 19 105 \$. La Société a comptabilisé sa participation en tant que créance à long terme; elle a garanti des passifs de la coentreprise totalisant 6 967 \$ qui seront payables au Tortoise Group lors du rachat de la participation de 30% du partenaire de la coentreprise.

8. Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et goodwill

Des indices de dépréciation ont été relevés au cours du trimestre clos le 31 mai 2020 par suite des répercussions de la COVID-19, qui ont entraîné la fermeture temporaire d'établissements ainsi qu'une diminution du chiffre d'affaires des établissements franchisés et appartenant à la Société. En conséquence, la Société a procédé à des tests de dépréciation qui ont amené la comptabilisation de pertes de valeur s'élevant à 120 266 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2020. Entre autres, des pertes de valeur de 2 030 \$ ont été comptabilisées à l'égard d'immobilisations corporelles liées à des établissements propriétaires, 50 269 \$ à l'égard d'immobilisations incorporelles comprenant des droits de franchise et des marques de commerce, et 67 967 \$ à l'égard du goodwill.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

8. Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et goodwill (suite)

Perte de valeur par unité génératrice de trésorerie (UGT) :

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles ¹⁾	Goodwill	Total
UGT soumises à des tests de dépréciation	\$	\$	\$	\$
Canada	1 581	32 235	—	33 816
États-Unis à l'exclusion de Papa Murphy's	449	18 034	67 967	86 450
	2 030	50 269	67 967	120 266

¹⁾ Comprenant des pertes de valeur sur droits de franchise et sur marques de commerce s'élevant à 16 827 \$ et à 33 442 \$ respectivement.

Lorsque le montant recouvrable est évalué en tant que valeur d'utilité d'une UGT, les hypothèses clés utilisées touchent aux incertitudes qui entourent les conséquences de la COVID-19 sur le chiffre d'affaires projeté ainsi qu'au taux d'actualisation. Les projections du chiffre d'affaires réalisées pour établir les flux de trésorerie tenaient compte de l'incidence relative moyenne de multiples scénarios fondés sur les résultats d'exploitation et les prévisions internes de la direction ainsi que sur des taux de croissance à long terme allant de 0% à 2%. Le taux d'actualisation utilisé pour le Canada s'établissait à 9% tandis que celui utilisé pour les États-Unis à l'exclusion de Papa Murphy's s'établissait à 9,2%. Les montants recouvrables pour les actifs respectifs de chaque UGT étaient de 821 603 \$ pour l'UGT Canada et de 547 997 \$ pour l'UGT États-Unis à l'exclusion de Papa Murphy's et sont évalués à la valeur d'utilité.

Une variation de 0,5% du taux d'actualisation utilisé pour l'UGT Canada entraînerait une perte de valeur additionnelle de 4 727 \$ des droits de franchise et marques de commerce de cette UGT.

Une variation de 0,5% du taux d'actualisation utilisé pour l'UGT États-Unis à l'exclusion de Papa Murphy's entraînerait une perte de valeur additionnelle de 4 619 \$ des droits de franchise et marques de commerce et de 30 239 \$ du goodwill.

9. Modification de la facilité de crédit

La Société a modifié sa facilité de crédit existante auprès d'un syndicat de prêteurs au cours des trimestre et semestre clos le 31 mai 2020. La modification affectait les clauses restrictives financières de la facilité pendant la période d'un an. Des frais de transaction s'élevant à 525 \$ ont été engagés; ils seront reportés et amortis sur la période d'un an. La facilité de crédit renouvelable est d'un montant autorisé de 700,0 millions de dollars (30 novembre 2019 – 700,0 millions \$) duquel 507,0 millions de dollars avaient été tirés au 31 mai 2020 (30 novembre 2019 – 518,9 millions \$).

La Société a modifié les clauses restrictives financières de la facilité comme suit :

- Le ratio dette-BAIIA doit être inférieur ou égal à ce qui suit :
 - 4,25 : 1,00 pour le trimestre clos le 31 mai 2020;
 - 4,50 : 1,00 pour les trimestres se terminant le 31 août et le 30 novembre 2020;
 - 4,25 : 1,00 pour la période allant du 1^{er} décembre 2020 au 30 mai 2021;
 - 3,50 : 1,00 au 31 mai 2021 et par la suite.
- Le ratio de couverture des intérêts et loyers doit être de 2,00 : 1,00 en tout temps.

Le contrat de crédit comporte également diverses limitations ayant trait aux distributions et à l'emploi du produit de la cession d'actifs. Les principales réserves touchant aux distributions imposent des restrictions sur la déclaration et le paiement de dividendes ainsi que sur le rachat des actions ordinaires de MTY dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités jusqu'à ce que le ratio dette-BAIIA tombe sous 3,50 : 1,00.

Au 31 mai 2020, la Société respectait les clauses restrictives financières de la facilité.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

10. Dette à long terme

	31 mai 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Indemnités de résiliation de contrats et retenues sur acquisition ne portant pas intérêt	13 190	14 423
Contrepartie éventuelle sur acquisition et participation dans une coentreprise ¹⁾	8 944	3 874
Juste valeur de billets relatifs à l'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill, remboursables en mai 2021	—	329
Juste valeur de billets relatifs à l'obligation de rachat de Houston Avenue Bar & Grill et Industria Pizzeria + Bar ²⁾	2 844	2 738
Juste valeur de l'obligation de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle de 10220396 Canada inc. ²⁾	—	1 549
Juste valeur de l'option de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle de 9974644 Canada inc. ³⁾	1 021	964
Juste valeur de l'obligation de rachat de la participation du partenaire d'une coentreprise ⁴⁾	3 233	—
Juste valeur d'un swap de taux d'intérêt ⁵⁾	2 086	—
Facilité de crédit renouvelable, remboursable à un syndicat de prêteurs ⁶⁾	507 000	518 922
Frais de financement rattachés à la facilité de crédit	(2 292)	(2 149)
	536 026	540 650
Tranche à court terme	(8 108)	(4 592)
	527 918	536 058

¹⁾ Yuzu Sushi (payable en août 2021), Allô! Mon Coco (payable en octobre 2020 et en janvier 2022), Turtle Jack's (payable en décembre 2022).

²⁾ Payable en juin 2022.

³⁾ Payable à vue.

⁴⁾ Échoit au plus tard en décembre 2025.

⁵⁾ Le swap de taux d'intérêt fixe à 2,273% le taux d'intérêt sur un montant nominal de 100 000 \$ de l'encours de la facilité de crédit renouvelable jusqu'au 21 juillet 2021.

⁶⁾ La Société peut, à son gré, tirer des avances en dollars canadiens ou en dollars américains sur sa facilité de crédit renouvelable. La facilité échoit le 23 septembre 2022 et doit être entièrement remboursée à cette date. Au 31 mai 2020, la Société avait tiré 143 900 \$ US and 307 000 \$ CA (2019 – 518 922 \$ CA) et elle a choisi de payer l'intérêt en fonction du taux directeur canadien majoré des marges applicables.

11. Résultat par action

Le tableau ci-dessous présente le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour calculer le résultat de base par action et celui utilisé pour calculer le résultat dilué par action :

	Trimestre clos le 31 mai		Semestre clos le 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – de base	24 719 227	25 169 778	24 804 242	25 169 778
Options sur actions réputées exercées	—	6 687	—	40 742
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – dilué	24 719 227	25 176 465	24 804 242	25 210 520

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

12. Capital-actions

Le 27 juin 2019, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCN ») en vue de racheter jusqu'à 1 258 488 de ses actions ordinaires. L'OPRCN a commencé le 3 juillet 2019 et se terminait le 2 juillet 2020; elle a de nouveau été renouvelée le 29 juin 2020 pour la période allant du 3 juillet 2020 au 2 juillet 2021, ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. Ce renouvellement permet à la Société de racheter 1 235 323 de ses actions ordinaires. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 31 mai 2020, la Société a racheté et annulé un total de 183 730 et de 364 774 actions ordinaires (2019 – néant) en vertu de l'OPRCN courante, à des prix moyens pondérés de 50,11 \$ et de 51,72 \$ par action ordinaire, pour des contreparties totales de 9 206 \$ et de 18 866 \$ respectivement (2019 – néant). Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2020, des excédents de 6 927 \$ et de 14 342 \$ (2019 – néant) de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable ont été comptabilisés en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions.

13. Instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés

Swap de taux d'intérêt

La Société détient un swap de taux d'intérêt conclu à un taux fixe sur un montant nominal de 100 000 \$, échéant le 21 juillet 2021 et dont la juste valeur s'élevait à 2 086 \$ (2019 – néant). Lors de la réévaluation de sa juste valeur, la Société a constaté une perte de 1 947 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2020 (2019 – néant) et une perte de 1 774 \$ pour le semestre clos le 31 mai 2020 (2019 – néant). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

Swap de devises et de taux d'intérêt

Le 27 mai 2020, la Société a conclu un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable d'un (1) mois. Une juste valeur de néant a été comptabilisée au 31 mai 2020.

Reçoit - Nominal	Reçoit - Taux	Paie - Nominal	Paie - Taux
143 900 \$ US	1,63%	200 000 \$ CA	1,725%

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

13. Instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés (suite)

Hiérarchie des justes valeurs

	Niveau 3	
	31 mai 2020	30 novembre 2019
Passifs financiers	\$	\$
Billets relatifs à l'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill	—	329
Billets relatifs à l'obligation de rachat de Houston Avenue Bar & Grill et Industria Pizzeria + Bar	2 828	2 738
Contreparties éventuelles sur acquisitions et participation dans une coentreprise	8 944	3 874
Options d'achat de participations ne donnant pas le contrôle	1 037	2 513
Obligation de rachat de la participation du partenaire d'une coentreprise	3 233	—
Passifs financiers	16 042	9 454

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court terme se rapproche de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer et les dépôts. Le tableau ci-dessous montre la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers au 31 mai 2020 et au 30 novembre 2019. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, ces données ne doivent pas être interprétées comme réalisables au moment du règlement des instruments.

	31 mai 2020		30 novembre 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêts à recevoir	5 193	5 193	7 145	7 145
Créances liées à des contrats de location-financement	494 644	494 644	—	—
Passifs financiers				
Dette à long terme ¹⁾	517 898	518 663	531 196	542 147

¹⁾ À l'exclusion des billets à ordre, des contreparties éventuelles d'acquisition, du swap de taux d'intérêt et des obligations de rachat de participations ne donnant pas le contrôle.

Détermination de la juste valeur

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

Prêts à recevoir et créances liées à des contrats de location-financement – La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme ou de l'utilisation des taux d'intérêt du marché.

Dette à long terme – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

14. Produits

	Trimestres clos les					
	31 mai 2020			31 mai 2019 ¹⁾		
	Canada	États-Unis et International	TOTAL	Canada	États-Unis et International	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Redevances	7 017	21 334	28 351	20 931	21 701	42 632
Droits de franchise et de transfert	1 404	1 052	2 456	1 338	1 031	2 369
Produits de ventes au détail, de transformation des aliments et de distribution	24 160	606	24 766	19 571	990	20 561
Vente de biens, y compris les produits tirés d'activités de construction	3 292	9 979	13 271	13 417	7 239	20 656
Droits abandonnés de cartes-cadeaux	25	787	812	—	1 523	1 523
Fonds promotionnels	3 918	12 907	16 825	10 161	9 759	19 920
Autres revenus de franchisage	4 318	3 973	8 291	8 938	6 903	15 841
Autres	323	2 713	3 036	977	1 092	2 069
	44 457	53 351	97 808	75 333	50 238	125 571

	Semestres clos les					
	31 mai 2020			31 mai 2019 ¹⁾		
	Canada	États-Unis et International	TOTAL	Canada	États-Unis et International	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Redevances	27 950	49 104	77 054	40 047	37 101	77 148
Droits de franchise et de transfert	3 032	2 069	5 101	2 644	1 822	4 466
Produits de ventes au détail, de transformation des aliments et de distribution	49 798	1 753	51 551	41 298	2 072	43 370
Vente de biens, y compris les produits tirés d'activités de construction	13 651	25 290	38 941	22 274	11 797	34 071
Droits abandonnés de cartes-cadeaux	199	2 348	2 547	240	3 095	3 335
Fonds promotionnels	14 652	27 621	42 273	20 582	16 429	37 011
Autres revenus de franchisage	14 861	10 677	25 538	17 607	12 037	29 644
Autres	1 571	4 012	5 583	2 065	1 758	3 823
	125 714	122 874	248 588	146 757	86 111	232 868

¹⁾ Les soldes de l'exercice précédent ont été retraités pour refléter un changement dans la présentation des rabais promotionnels associés aux ventes au détail.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

15. Charges d'exploitation

	Trimestres clos les					
	31 mai 2020			31 mai 2019 ²⁾		
	Canada	États-Unis et International	TOTAL	Canada	États-Unis et International	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coûts des marchandises vendues et loyers	3 617	3 775	7 392	9 540	6 471	16 011
Coûts des ventes au détail, de transformation des aliments et de distribution	20 947	—	20 947	16 667	—	16 667
Salaires et avantages	5 515	14 281	19 796	12 697	11 086	23 783
Frais de consultation et honoraires professionnels	1 221	2 084	3 305	2 528	4 678	7 206
Frais rattachés aux cartes-cadeaux	—	798	798	—	2 020	2 020
Redevances	1	978	979	142	1 745	1 887
Fonds promotionnels	3 918	12 907	16 825	10 161	9 759	19 920
Réduction de valeur liée aux pertes de crédit attendues	2 429	1 211	3 640	(123)	183	60
Autres ¹⁾	2 006	3 931	5 937	3 463	409	3 872
	39 654	39 965	79 619	55 075	36 351	91 426

	Semestres clos les					
	31 mai 2020			31 mai 2019 ²⁾		
	Canada	États-Unis et International	TOTAL	Canada	États-Unis et International	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coûts des marchandises vendues et loyers	9 080	9 990	19 070	16 095	10 275	26 370
Coûts des ventes au détail, de transformation des aliments et de distribution	44 029	—	44 029	36 420	—	36 420
Salaires et avantages	17 678	32 396	50 074	23 628	19 929	43 557
Frais de consultation et honoraires professionnels	3 972	4 142	8 114	4 319	6 106	10 425
Frais rattachés aux cartes-cadeaux	—	3 241	3 241	—	4 577	4 577
Redevances	10	2 427	2 437	260	2 650	2 910
Fonds promotionnels	14 652	27 621	42 273	20 582	16 429	37 011
Réduction de valeur liée aux pertes de crédit attendues	2 734	1 697	4 431	143	274	417
Autres ¹⁾	6 041	9 958	15 999	6 725	1 935	8 660
	98 196	91 472	189 668	108 172	62 175	170 347

¹⁾ Les autres charges d'exploitation comprennent principalement des frais de déplacement et de représentation et d'autres frais administratifs.

²⁾ Les soldes de l'exercice précédent ont été retraités pour refléter un changement dans la présentation des rabais promotionnels associés aux ventes au détail.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

16. Information sectorielle

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de secteurs géographiques, soit le Canada et les États-Unis/International. La Société et son principal responsable de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur sur la base de ses résultats, lesquels correspondent à ses produits diminués des charges d'exploitation. Dans ces secteurs géographiques, le principal responsable de l'exploitation de la Société évalue également le rendement de sous-secteurs selon le type de produits offerts ou de services rendus. Ces sous-secteurs comprennent le franchisage, les établissements propriétaires, la transformation des aliments, les ventes au détail et la distribution ainsi que les produits et charges du fonds promotionnel. Cette information figure ci-après

Le tableau ci-après présente un sommaire de la performance de chaque secteur géographique et opérationnel pour le trimestre clos le 31 mai 2020.

	CANADA						ÉTATS-UNIS ET INTERNATIONAL						
	Franchisage	Établissements propriétaires	Traitement, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total Canada	Franchisage	Établissements propriétaires	Traitement, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total États-Unis International	Total consolidé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	14 375	2 231	24 193	3 918	(260)	44 457	30 437	9 848	606	12 907	(447)	53 351	97 808
Charges d'exploitation	12 160	2 668	21 215	3 918	(307)	39 654	17 308	10 150	—	12 907	(400)	39 965	79 619
Profit (perte) du secteur	2 215	(437)	2 978	—	47	4 803	13 129	(302)	606	—	(47)	13 386	18 189

Le tableau ci-après présente un sommaire de la performance de chaque secteur géographique et opérationnel pour le trimestre clos le 31 mai 2019.

	CANADA						ÉTATS-UNIS ET INTERNATIONAL						
	Franchisage	Établissements propriétaires	Traitement, distribution et détail ¹⁾	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total Canada	Franchisage	Établissements propriétaires	Traitement, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total États-Unis International	Total consolidé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	35 396	10 893	19 324	10 262	(542)	75 333	32 679	6 803	990	9 850	(84)	50 238	125 571
Charges d'exploitation	17 463	11 534	16 442	10 262	(626)	55 075	19 813	6 688	—	9 850	—	36 351	91 426
Profit (perte) du secteur	17 933	(641)	2 882	—	84	20 258	12 866	115	990	—	(84)	13 887	34 145

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

16. Information sectorielle (suite)

Le tableau ci-après présente un sommaire de la performance de chaque secteur géographique et opérationnel pour le semestre clos le 31 mai 2020.

	CANADA						ÉTATS-UNIS ET INTERNATIONAL						
	Franchisage	Établissements propriétaires	Traitement, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total Canada	Franchisage	Établissements propriétaires	Traitement, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total États-Unis International	Total consolidé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	51 117	10 644	50 161	14 652	(860)	125 714	69 683	24 901	1 753	27 621	(1 084)	122 874	248 588
Charges d'exploitation	29 060	10 891	44 577	14 652	(984)	98 196	39 724	25 087	—	27 621	(960)	91 472	189 668
Profit (perte) du secteur	22 057	(247)	5 584	—	124	27 518	29 959	(186)	1 753	—	(124)	31 402	58 920

Le tableau ci-après présente un sommaire de la performance de chaque secteur géographique et opérationnel pour le semestre clos le 31 mai 2019.

	CANADA						ÉTATS-UNIS ET INTERNATIONAL						
	Franchisage	Établissements propriétaires	Traitement, distribution et détail ¹⁾	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total Canada	Franchisage	Établissements propriétaires	Traitement, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total États-Unis International	Total consolidé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	67 787	18 566	40 808	20 683	(1 087)	146 757	57 163	10 517	2 072	16 520	(161)	86 111	232 868
Charges d'exploitation	32 778	19 997	35 962	20 683	(1 248)	108 172	34 561	11 094	—	16 520	—	62 175	170 347
Profit (perte) du secteur	35 009	(1 431)	4 846	—	161	38 585	22 602	(577)	2 072	—	(161)	23 936	62 521

¹⁾ Les soldes de l'exercice précédent ont été retraités pour refléter un changement dans la présentation des rabais promotionnels associés aux ventes au détail.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

17. État consolidé intermédiaire des flux de trésorerie

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont les suivantes :

	Trimestre clos le 31 mai		Semestre clos le 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	6 032	(1 870)	1 585	(1 141)
Stocks	(298)	36	(2 303)	400
Prêts à recevoir	(369)	(727)	1 843	199
Autres actifs	348	402	148	457
Charges payées d'avance et dépôts	1 961	(368)	154	(1 436)
Créditeurs et charges à payer	1 031	(1 904)	(2 258)	(2 577)
Provisions	(3 124)	(4 616)	(5 660)	(4 228)
Passifs au titre de cartes-cadeaux et de programmes de loyauté	1 942	3 869	8 883	8 113
Produits différés et dépôts	(2 254)	657	3 950	2 129
	5 269	(4 521)	6 342	1 916

18. Garantie de contrats de location

La Société a garanti le contrat de location de certains établissements franchisés dans l'éventualité où les franchisés seraient incapables d'honorer leurs engagements locatifs résiduels; la somme maximale que la Société pourrait être tenue de payer aux termes de ces ententes s'élevait à 15 257 \$ au 31 mai 2020 (15 057 \$ au 30 novembre 2019). De plus, la Société pourrait être tenue de régler des loyers à pourcentage, des taxes foncières et des frais d'aires communes. Au 31 mai 2020, la Société avait engagé 1 796 \$ (néant au 30 novembre 2019) à l'égard de ces garanties.

19. Transactions entre parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales, qui sont des parties liées à la Société, ont été éliminés au moment de la consolidation. Les transactions entre la Société et d'autres parties liées sont présentées ci-dessous.

Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants pour les trimestres indiqués :

	Trimestre clos le 31 mai		Semestre clos le 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
			\$	
Avantages à court terme	573	673	1 310	1 463
Rémunération à base d'actions	240	152	508	323
Jetons de présence des membres du conseil d'administration	18	18	37	36
Rémunération totale des principaux dirigeants	831	843	1 855	1 822

Les principaux dirigeants sont le chef de la direction, les chefs de l'exploitation et le chef de la direction financière de la Société. La rémunération des administrateurs et des membres clés de la haute direction est déterminée par le conseil d'administration en fonction du rendement individuel et des conditions du marché.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 mai 2020 et 31 mai 2019

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

19. Transactions entre parties liées (suite)

En raison du nombre élevé d'actionnaires, il n'y a pas de partie exerçant le contrôle ultime de la Société. Le principal actionnaire de la Société est son président du conseil d'administration, qui contrôle 19,77 % des actions en circulation.

La Société verse également des avantages à des personnes liées aux principaux dirigeants susmentionnés. Leur rémunération totale est la suivante :

	Trimestre clos le 31 mai		Semestre clos le 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
			\$	
Avantages à court terme	125	119	256	231
Rémunération à base d'actions	2	5	8	10
Services consultatifs	—	20	—	38
Rémunération totale des personnes liées aux principaux dirigeants	127	144	264	279

La Société a conclu un accord de services consultatifs en développement des affaires et en gestion avec l'un des partenaires de sa coentreprise. La Société lui a versé 38 \$ au cours du trimestre clos le 31 mai 2020 (2019 – néant) et des honoraires de consultation de 75 \$ au cours du semestre clos le 31 mai 2020 (2019 – néant).